
Dossier



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies. Les sites internet www.insee.fr, <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/> et <http://ec.europa.eu/eurostat/home> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

Le rôle des origines dans la persistance des inégalités d'emploi et de salaire

Elika Athari, Yaël Brinbaum, Jérôme Lê*

Immigrés et descendants d'immigrés peuvent partager des caractéristiques liées à leurs origines susceptibles d'influer sur leur situation professionnelle : patronyme, religion, couleur de peau, pratiques culturelles, etc. De plus, les immigrés connaissent des difficultés qui leur sont propres, associées à l'expérience de la migration (maîtrise de la langue, reconnaissance des diplômes, barrières administratives liées à la nationalité, etc.). Si les difficultés spécifiques aux immigrés s'ajoutent aux caractéristiques liées à l'origine, il est possible d'identifier, par différence, le rôle des origines dans la persistance des inégalités d'emploi et de salaires entre immigrés et descendants d'immigrés.

Ainsi, pour les femmes originaires du Maghreb et de Turquie, le rôle des origines dans la participation au marché du travail s'estompe mais persiste entre immigrées et descendantes d'immigrés. Les taux d'activité des descendantes turques et maghrébines se rapprochent de celui des femmes sans ascendance migratoire directe lorsqu'elles n'ont pas d'enfant, mais s'en éloignent sensiblement lorsqu'elles en ont.

Les difficultés d'accès à l'emploi sont plus faibles pour les descendants d'immigrés que pour les immigrés, tout en demeurant à des niveaux parfois élevés. Elles persistent davantage pour les hommes originaires du Maghreb et, dans une moindre mesure, d'Afrique subsaharienne. Certains groupes, comme les immigrés de Turquie et d'Europe du Sud, mobilisent davantage leurs réseaux de connaissances pour compenser des difficultés de langue ou un faible niveau d'éducation.

Globalement, la situation sur le marché du travail s'améliore entre immigrés et descendants d'immigrés à caractéristiques équivalentes, mais ce résultat ne se vérifie pas pour tous les groupes. Une fois en emploi, la situation des descendants d'immigrés apparaît, à caractéristiques égales, similaire à celle des personnes sans ascendance migratoire, que ce soit au niveau des salaires ou de la qualité de leur emploi. Les écarts de salaires à la défaveur des immigrés ne semblent pas liés à leurs origines, mais plus aux difficultés qui leur sont spécifiques, liées à la migration. Malgré une moindre maîtrise du français, les immigrés turcs parviennent à limiter les écarts de salaires par rapport aux immigrés du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud-Est. De même, à caractéristiques égales, les descendants turcs perçoivent des salaires légèrement supérieurs aux personnes sans ascendance migratoire.

La situation sur le marché du travail des immigrés et des descendants d'immigrés a fait l'objet de nombreuses études en France¹ qui mettent en évidence des difficultés variables selon les origines. Ces difficultés touchent particulièrement et de façon persistante les personnes originaires du Maghreb et des pays d'Afrique subsaharienne, qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi ou, dans une moindre mesure, du niveau des salaires². Elles confirment un processus dit d'« assimilation segmentée » [Portes et Rumbaut, 2001], qui varie selon les origines et les sphères sociales.

* Elika Athari, Jérôme Lê (Insee), Yaël Brinbaum (Cnam-Lise-CEET).

Les auteurs remercient Nila Ceci-Renaud (Dares) et Élise Coudin (SSP Lab) pour leurs remarques et suggestions.

1. Par exemple, Meurs *et al.* [2006] ; Aeberhardt *et al.* [2010] ; Brinbaum *et al.* [2016] ; Boutchenik et Lê [2017].

2. Bouhmadi et Giret [2005] ; Aeberhardt *et al.* [2010] ; Bechichi *et al.* [2016].

Toutefois, ces études traitent en général séparément la question des immigrés et celle des descendants d'immigrés (*encadré 1*), ce qui ne permet pas de mesurer les évolutions d'une génération à l'autre. Les immigrés rencontrent des difficultés qui leur sont propres, liées à leur expérience de migration. La reconnaissance des qualifications étrangères, la maîtrise de la langue, les barrières administratives relatives à la nationalité peuvent notamment expliquer les obstacles qu'ils rencontrent à la fois pour trouver un emploi et pour que celui-ci soit en adéquation avec leurs compétences. De ce fait, il est difficile de mettre en regard leur situation avec celle des personnes sans ascendance migratoire directe. Des comparaisons ont été menées entre groupes d'immigrés, selon leur origine, leur ancienneté, leur maîtrise du français ou leur motif de migration. Les descendants d'immigrés, eux, sont nés, ont été socialisés et scolarisés en France et peuvent être plus aisément comparés à leurs pairs sans ascendance migratoire. Cependant, ils sont susceptibles de connaître les mêmes discriminations que les immigrés à l'embauche ; ils peuvent aussi adopter les mêmes choix d'activité, associés aux modèles culturels de leurs parents. En observant simultanément ces deux populations (*encadré 2*), et si des difficultés spécifiques aux immigrés s'ajoutent aux problèmes liés à l'origine, il est possible d'identifier, par différence, le rôle des origines dans la persistance des inégalités d'emploi et de salaires entre deux générations.

Les descendants d'immigrés turcs et des pays d'Afrique subsaharienne sont particulièrement jeunes

Les immigrés et les descendants d'immigrés présents sur le territoire ne forment pas une population homogène : ils connaissent une diversité d'histoires migratoires et de profils démographiques [Beauchemin, Borrel, Régnard, 2016]. Ils diffèrent notamment par leurs caractéristiques individuelles (âge, situation familiale, milieu social), leur niveau d'éducation, leur lieu de résidence et leur lien avec leur pays d'origine, facteurs qui influent à la fois sur l'accès au marché du travail et sur la qualité de l'emploi obtenu.

Ainsi, les descendants d'immigrés sont en moyenne plus jeunes que les immigrés, surtout lorsqu'ils sont issus de migrations plus récentes. Entre 2013 et 2018, parmi les personnes âgées de 18 à 59 ans ayant terminé leurs études³ (*encadré 1*), 84 % des descendants d'immigrés turcs ont moins de 35 ans (30 % chez les immigrés de même origine). Cette part est de 78 % chez les descendants d'immigrés originaires d'Afrique subsaharienne (34 % chez les immigrés) et de 52 % chez ceux originaires du Maghreb (27 %). Elle est de seulement 34 % parmi les personnes sans ascendance migratoire et de 31 % parmi les descendants d'immigrés d'Europe du Sud (19 % chez les immigrés de même origine).

Le niveau d'éducation des descendants d'immigrés est plus élevé que celui des immigrés, notamment celui des femmes

Le niveau d'éducation varie fortement selon le sexe et entre immigrés et descendants d'immigrés (*figure 1*). Les différences sont notamment très marquées chez les femmes, en particulier concernant la part des peu ou pas diplômées⁴. Ainsi, la proportion des femmes peu ou pas diplômées est de 75 % chez les immigrées turques, contre 29 % chez les descendantes de même origine. Parmi les femmes originaires du Maghreb, cette proportion passe de 50 % à 22 %, et parmi celles originaires d'Europe du Sud, de 48 % à 18 %. Parmi les hommes, la part des peu ou pas diplômés est aussi plus faible parmi les descendants d'immigrés, quelle que

3. Le champ de l'étude a été choisi pour se concentrer sur les actifs et les inactifs hors études et pour limiter l'effet des choix de départ à la retraite entre 60 et 65 ans. Il conduit toutefois à sous-représenter les jeunes appartenant aux groupes d'origine qui poursuivent davantage leurs études (Asie du Sud-Est et personnes sans ascendance migratoire notamment).

4. Aucun diplômé ou diplômé ne dépassant pas le brevet.

soit l'origine, mais dans des proportions moindres. La différence est particulièrement sensible parmi les hommes originaires d'Europe du Sud (la proportion passe de 51 % à 21 %) et de Turquie (de 63 % à 42 %).

Ces différences n'ont pas nécessairement leur symétrie dans la part des diplômés du supérieur. Pour les hommes originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, les immigrés sont même davantage titulaires d'un diplôme du supérieur long que les descendants d'immigrés. Cela s'explique par une immigration récente très diplômée en provenance de ces pays [Brutel, 2014] (*encadré 1*). Les descendants d'immigrés d'Asie du Sud-Est se caractérisent, quant à eux, par une proportion de diplômés du supérieur, notamment du supérieur long, plus élevée que celle des personnes sans ascendance migratoire⁵ (51 % contre 36 %).

Des situations professionnelles hétérogènes et difficiles à comparer entre elles

Par rapport aux personnes sans ascendance migratoire, ce sont surtout les personnes originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de Turquie qui connaissent les situations professionnelles les plus défavorables, avec un risque plus élevé de chômage, des emplois plus précaires ou moins bien rémunérés (*figure 2*).

Encadré 1

Définitions et champ

Un **immigré** est une personne née de nationalité étrangère à l'étranger. Un **descendant d'immigré** est une personne née en France et dont au moins un parent est immigré. Il s'agit donc de la descendance directe. Le terme « **première génération** » désigne les immigrés dans le sens où ils sont la première génération à vivre en France et, par suite, les descendants d'immigrés sont désignés comme la « **seconde génération** ». Les **personnes sans ascendance migratoire** directe sont toutes les personnes qui ne sont ni immigrées ni descendantes directes d'immigrés.

Pour les immigrés, l'**origine géographique** est déterminée par le pays de naissance. L'origine géographique des descendants d'immigrés est déterminée par celle du parent immigré s'il n'y en a qu'un. Si les deux parents sont immigrés, par convention, l'origine du père est choisie¹.

On retient ici les groupes d'origines suivants :

- Europe du Sud : Espagne, Italie, Portugal ;
- Maghreb : Maroc, Algérie, Tunisie ;
- Afrique subsaharienne ;
- Turquie ;
- Asie du Sud-Est : Cambodge, Chine, Laos, Vietnam ;

– Autres pays du monde : cette dernière catégorie, très hétérogène, n'est pas commentée.

Le champ de l'étude est celui des personnes âgées de **18 à 59 ans ayant terminé leurs études initiales** vivant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine. Parmi elles, 79 % sont des personnes sans ascendance migratoire, 11 % des immigrés et 10 % des descendants d'immigrés. Parmi les immigrés (respectivement les descendants d'immigrés), 15 % (39 %) sont originaires d'Europe du Sud, 33 % (34 %) du Maghreb, 18 % (7 %) des pays d'Afrique subsaharienne, 6 % (3 %) de Turquie et 4 % (3 %) d'Asie du Sud-Est.

Les immigrés dans le champ de l'enquête ne sont pas nécessairement représentatifs des parents des descendants d'immigrés également dans le champ. Ces derniers peuvent par exemple être à la retraite et donc hors du champ considéré. Les questions sur la catégorie socioprofessionnelle des parents des descendants d'immigrés montrent que ces derniers occupaient généralement des positions inférieures aux immigrés actuellement d'âge actif. Cela tient au fait que les immigrés arrivés plus récemment ont des niveaux de qualification plus élevés que par le passé.

1. Ce choix n'a aucun impact sur les résultats. Dans le champ de l'étude, lorsque les deux parents sont immigrés, ceux-ci ont le même pays de naissance dans 88 % des cas. Si on considère les groupes géographiques de l'étude, ce chiffre passe à 95 %.

5. Cet effet s'explique en partie par le fait qu'ils sont plus jeunes. Depuis les années 1990, la proportion de diplômés du supérieur sortis du système scolaire a fortement progressé.

1. Niveau de diplôme et âge selon le lien à la migration et l'origine

en %

		Plus haut niveau de diplôme					Âge			
		Supérieur long	Supérieur court	Bac	CAP/BEP	Peu diplômés	18-25	26-35	36-45	46-59
Femmes										
Sans ascendance migratoire		22	18	21	23	17	10	24	26	40
Europe du Sud	Immigrées	12	6	14	21	48	4	15	22	60
	Descendants d'immigrés	16	17	22	26	18	10	22	30	39
Maghreb	Immigrées	15	8	14	14	50	6	27	31	37
	Descendants d'immigrés	18	16	23	21	22	14	35	30	21
Afrique subsaharienne	Immigrées	14	9	19	16	43	7	28	34	32
	Descendants d'immigrés	22	16	31	14	17	30	50	14	7
Turquie	Immigrées	3	2	11	10	75	5	26	38	31
	Descendants d'immigrés	10	13	25	23	29	38	47	13	2
Asie du Sud-Est	Immigrées	30	10	15	9	37	4	20	36	40
	Descendants d'immigrés	32	23	25	10	11	21	49	16	14
Ensemble femmes immigrées		22	8	16	13	41	6	26	30	38
Ensemble femmes descendantes d'immigrés		20	16	23	22	20	14	30	26	29
Hommes										
Sans ascendance migratoire		19	14	20	30	17	11	24	26	39
Europe du Sud	Immigrés	10	4	10	25	51	4	14	22	60
	Descendants d'immigrés	13	13	19	34	21	9	22	30	38
Maghreb	Immigrés	19	8	13	21	38	4	23	36	37
	Descendants d'immigrés	15	11	21	25	29	18	34	29	19
Afrique subsaharienne	Immigrés	25	8	19	12	36	6	26	34	34
	Descendants d'immigrés	16	12	26	19	28	36	41	19	5
Turquie	Immigrés	4	3	15	16	63	6	24	36	34
	Descendants d'immigrés	6	9	18	25	42	39	45	14	2
Asie du Sud-Est	Immigrés	27	13	13	12	36	3	15	33	49
	Descendants d'immigrés	32	16	21	17	14	23	53	14	11
Ensemble hommes immigrés		21	8	15	18	38	6	23	32	40
Ensemble hommes descendants d'immigrés		16	12	20	28	24	16	29	27	28
Ensemble		20	15	20	25	20	10	25	27	38

Note : les totaux incluent tous les autres pays de provenance.

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 59 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2018.

Encadré 2

Sources

Les données utilisées sont celles de l'enquête Emploi en continu (EEC), seule source fournissant une mesure des concepts d'activité, de chômage, d'emploi et d'inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). Elle porte sur les personnes âgées de 15 ans ou plus résidant en ménage ordinaire (hors collectivités). L'interrogation se déroule sur six trimestres consécutifs. Le questionnement permet de connaître l'origine géographique des enquêtés et de leur ascendance directe.

Pour assurer des effectifs suffisants, l'étude repose sur les données cumulées des enquêtes Emploi de 2013 à 2018. On dispose ainsi de près de 1 240 000 observations trimestrielles sur les situations d'activité et d'emploi. Les salaires n'étant recueillis qu'aux premier et dernier trimestres d'interrogation, le nombre d'observations de salaires à temps complet est de 233 000 environ. Compte tenu du mode d'interrogation, une même personne peut être observée jusqu'à six fois en ce qui concerne sa situation d'activité

Encadré 2 (suite)

et d'emploi et deux fois au niveau de son salaire (figure 1). Le salaire considéré est le salaire mensuel net, primes comprises, déclaré par les salariés pour leur emploi principal (calculé en euros constants de 2013). Les analyses sur les salaires sont restreintes aux personnes à temps complet, de manière à limiter l'effet des biais de mesure observés parmi les bas salaires.

Le protocole de l'enquête permet l'interrogation des personnes qui ne maîtrisent pas bien le français. À cet égard, en 2014, un module complémentaire à

l'enquête Emploi a concerné l'insertion professionnelle des immigrés et des descendants d'immigrés. L'interrogation avait lieu en face à face (figure 2). Les enquêteurs ont reporté dans un cas sur cinq des difficultés de langue pour les personnes nées à l'étranger. Dans la moitié de ces cas, l'enquêté a pu bénéficier d'une aide à la traduction pour répondre à l'enquête (enfants, conjoint, voisins, enquêteur lui-même, etc.). Toutefois, il est possible que les personnes vivant seules et ne parlant pas du tout français soient mal représentées.

1. Nombre d'observations par origine et par champ

	Effectif	Nombre de salaires
Sans ascendance migratoire	1 039 613	201 578
Europe du Sud	70 386	13 599
Descendants d'immigrés	49 125	9 619
Immigrés	21 261	3 980
Maghreb	82 531	11 310
Descendants d'immigrés	38 500	5 995
Immigrés	44 031	5 315
Afrique subsaharienne	28 960	4 452
Descendants d'immigrés	6 975	1 153
Immigrés	21 985	3 299
Turquie	11 563	1 314
Descendants d'immigrés	3 501	439
Immigrés	8 062	875
Asie du Sud-Est	7 440	1 361
Descendants d'immigrés	2 787	556
Immigrés	4 653	805
Ensemble	1 240 493	233 614

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 59 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2018.

2. Maîtrise du français par origine des immigrés

en %

	Déclarent savoir très bien parler et pouvoir écrire sans difficulté en français au moment de l'enquête		Savaient très bien parler français à leur arrivée en France	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Europe du Sud	52	46	13	11
Maghreb	51	59	34	31
Afrique subsaharienne	60	54	50	40
Turquie	20	19	1	0
Asie du Sud-Est	33	46	5	13

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 59 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, module complémentaire à l'enquête Emploi 2014.

La situation des personnes originaires d'Europe du Sud et d'Asie du Sud-Est est beaucoup plus proche de celle des personnes sans ascendance migratoire. Toutefois, compte tenu des fortes différences de composition entre les groupes quant à leur niveau de diplôme, d'expérience sur le marché du travail et de lieu de résidence, il est difficile de comparer directement leurs situations sur le marché du travail. Ainsi, les descendants d'immigrés de Turquie et d'Afrique subsaharienne risquent davantage une situation défavorable, dans la mesure où ils sont particulièrement peu diplômés, jeunes et donc en début de carrière.

C'est pourquoi les situations d'activité et d'emploi des immigrés et des descendants d'immigrés sont à présent comparées à celles des personnes sans ascendance migratoire en neutralisant l'effet des différences de composition de ces groupes. La méthode mise en œuvre permet de comparer les immigrés aux descendants d'immigrés, et d'en déduire le rôle des origines et des difficultés spécifiques aux immigrés dans les différences constatées avec celles des personnes sans ascendance migratoire (encadré 3).

2. Situation sur le marché du travail selon le lien à la migration et l'origine

	Taux d'activité (en % de la population)		Taux de chômage (en % des actifs)		Emploi à durée limitée (en % des actifs occupés)		Salaire mensuel net (en euros)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Sans ascendance migratoire	84	91	8	8	12	9	1 854	2 199
Europe du Sud								
Immigrés	82	90	8	7	12	9	1 654	2 064
Descendants d'immigrés	84	92	9	9	12	9	1 780	2 141
Maghreb								
Immigrés	50	87	25	23	21	19	1 605	1 843
Descendants d'immigrés	74	86	18	24	19	17	1 737	1 939
Afrique subsaharienne								
Immigrés	73	90	21	19	23	22	1 504	1 696
Descendants d'immigrés	78	85	21	24	25	20	1 660	1 849
Turquie								
Immigrés	36	85	29	20	25	15	1 362	1 613
Descendants d'immigrés	61	87	25	26	32	24	1 640	1 768
Asie du Sud-Est								
Immigrés	75	91	10	9	13	7	1 854	2 124
Descendants d'immigrés	86	90	9	13	14	11	1 996	2 057
Ensemble immigrés	64	88	17	17	18	16	1 733	1 987
Ensemble descendants d'immigrés	79	89	13	15	15	13	1 797	2 090
Ensemble	81	91	10	10	13	10	1 839	2 170

Note : les emplois à durée limitée correspondent aux contrats à durée limitée, aux missions d'intérim et à l'apprentissage. Salaire mensuel net déclaré par les salariés à temps complet dans le cadre de leur emploi principal (euros constants 2013). Les totaux incluent tous les autres pays de provenance.

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 59 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2018.

Le rôle des origines dans les comportements d'activité féminins s'estompe mais persiste

Les comportements d'activité des hommes immigrés et descendants d'immigrés sont proches de ceux sans ascendance migratoire : les écarts de taux d'activité sont relativement faibles, de l'ordre de 5 points (figure 3). En revanche, les comportements d'activité diffèrent fortement pour les femmes, surtout celles originaires de Turquie et du Maghreb, bien moins présentes sur le marché du travail. L'écart de taux d'activité avec les femmes sans ascendance migratoire est de 48 points pour les immigrées turques et de 34 points pour les immigrées maghrébines. Ces écarts s'expliquent pour respectivement 20 et 15 points par des différences de caractéristiques observables, notamment le niveau d'éducation ; en effet, 75 % des immigrées turques et 50 % des immigrées maghrébines sont peu diplômées. Les différences de comportements d'activité sont plus réduites pour les descendantes d'immigrés. Comparés aux femmes sans ascendance

Comparer les immigrés et descendants d'immigrés aux personnes sans ascendance migratoire

Pour contrôler des différences de caractéristiques observables dans l'analyse de l'emploi et des salaires, la méthode proposée par Di Nardo *et al.* [1996] est mobilisée. Elle consiste à « repondérer » les observations d'un groupe de référence de manière que celui-ci ait des caractéristiques calées sur celles du groupe étudié. Dans le cas de cette étude, chacun des 10 groupes d'origine (5) et de génération (2) est comparé à celui des personnes sans ascendance migratoire, pris comme groupe de référence. Par exemple, dans le cas des descendants turcs, la méthode conduit au calcul d'un jeu de pondérations sur-représentant les personnes sans ascendance migratoire à la fois jeunes et ayant un faible niveau de diplôme.

Cette méthodologie est utilisée pour analyser trois types d'indicateurs de situation sur le marché du travail :

1. la situation d'activité : taux de chômage parmi les actifs et taux d'inactivité parmi l'ensemble des personnes du champ (variables binaires) ;
2. la qualité de l'emploi (parmi les actifs occupés) : part des emplois temporaires, part des personnes à temps partiel contraint, part des personnes occupant un poste d'encadrement (variables binaires) ;
3. le niveau de salaire (parmi les salariés à temps plein) : analyse des vingtiles de salaire (variables continues).

Les caractéristiques prises en compte pour contrôler sont les mêmes pour les immigrés et les descendants d'immigrés. Il s'agit de l'expérience potentielle et son carré (pour prendre en compte une éventuelle non-linéarité), le niveau de diplôme détaillé en 10 modalités, une indicatrice de résidence en zone urbaine sensible (ZUS), une indicatrice de résidence en région Île-de-France, une indicatrice pour l'année de collecte. D'autres caractéristiques sont spécifiques aux indicateurs étudiés :

1. la situation d'activité : nombre d'enfants dans le ménage, situation professionnelle du conjoint (s'il y en a un) ;
2. la qualité de l'emploi : nombre d'enfants dans le ménage, situation professionnelle du conjoint, secteur d'activité (6 modalités) ;

3. le niveau de salaire : ancienneté dans l'entreprise, indicatrice d'emploi temporaire, secteur d'activité.

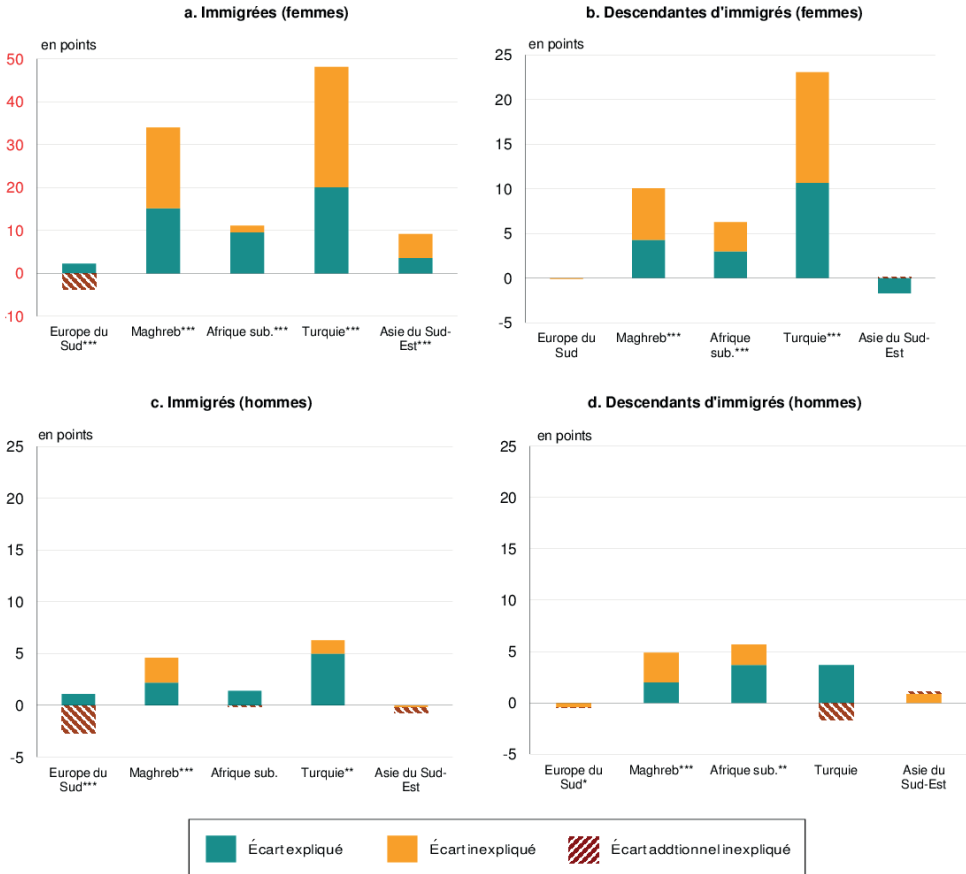
Pour obtenir la contribution de chaque variable dans les écarts observés, les estimations pour la situation d'activité et la qualité de l'emploi ont été menées avec un modèle de Fairlie [2006]. Les résultats sont très proches de ceux obtenus avec la méthode de Di Nardo *et al.* [1996]. Cette méthode n'est pas applicable pour l'étude des vingtiles de salaire.

Les estimations ne tiennent pas compte des difficultés spécifiques aux immigrés (maîtrise de la langue par exemple) et qui sont pourtant susceptibles d'expliquer leur situation sur le marché du travail. Si ces difficultés spécifiques aux immigrés se cumulent aux problèmes liés à l'origine que rencontrent également les descendants d'immigrés, la part des écarts inexpliqués doit se réduire entre immigrés et descendants d'immigrés. On obtient ainsi, par différence, une mesure de la persistance des inégalités d'emploi et de salaire entre immigrés et descendants d'une même origine.

Aussi, l'identification du modèle se fait sous l'hypothèse que les immigrés rencontrent des difficultés qui leur sont spécifiques et d'autres qui sont liées à l'origine et qu'ils partagent avec les descendants, par exemple des discriminations liées à leur origine, à leur couleur de peau, au patronyme, à la religion, ou encore des pratiques culturelles communes. En revanche, il est supposé qu'il n'existe pas de difficultés propres aux descendants d'immigrés. Si ces hypothèses fortes sont vérifiées, la différence des écarts inexpliqués entre immigrés et descendants d'immigrés permet d'identifier l'ampleur des difficultés spécifiques aux immigrés. Toutefois, il est possible que les difficultés liées aux origines des descendants d'immigrés soient inférieures à celles des immigrés. Dans ce cas, la différence des écarts inexpliqués conduit à l'estimation d'une borne inférieure des difficultés liées à l'origine.

Les intervalles de confiance sont obtenus par bootstrap (300 répliquations), à partir de la différence entre la valeur estimée du contrefactuel et celle observée pour le groupe de comparaison.

3. Décomposition des écarts de taux d'inactivité avec les personnes sans ascendance migratoire par origine et par sexe



Note : modèle de repondération de Di Nardo, Fortin, Lemieux (*encadré 3*). Les intervalles de confiance sont obtenus par bootstrap. *** significatif à 1 %, ** significatif à 5 % et * significatif à 10 %.

L'écart additionnel inexpliqué correspond à la situation où la valeur prédite se situe hors de l'intervalle des valeurs observées pour le groupe de comparaison et celui de référence (soit au-delà, soit en deçà). Dans ce cas, l'écart observé est soit entièrement expliqué, soit entièrement inexpliqué ; et il existe un écart additionnel inexpliqué.

Lecture : l'écart de taux d'inactivité entre les femmes descendantes maghrébines et celles sans ascendance migratoire est de 10 points. 4 points de cet écart proviennent de différences de caractéristiques observables (expérience sur le marché du travail, niveau de diplôme, lieu de résidence, situation familiale). Le reste de l'écart est inexpliqué.

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 59 ans ayant terminé leurs études.

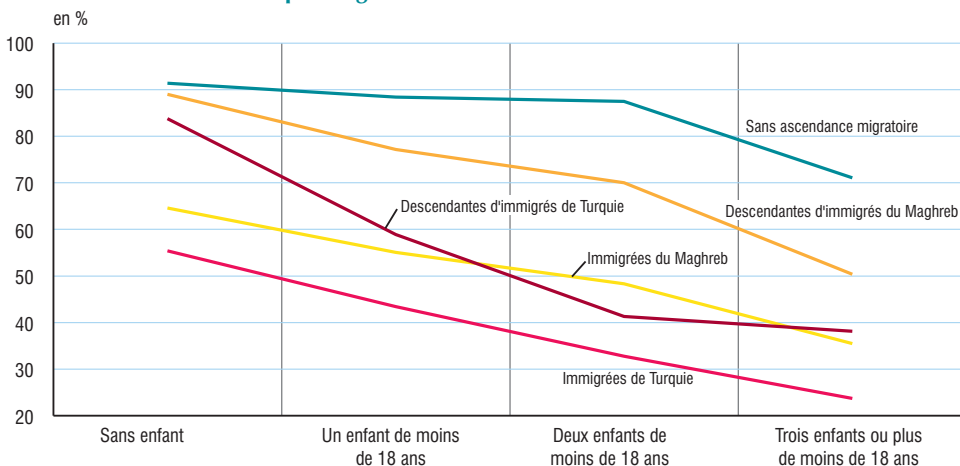
Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2018.

migratoire, les taux d'activité sont inférieurs de 23 points pour les descendantes turques et de 10 points pour les descendantes maghrébines, et ces écarts demeurent pour moitié expliqués par des différences de composition. En matière de présence sur le marché du travail, le rôle des origines semble donc s'atténuer d'une génération à l'autre, sans pour autant disparaître.

Les comportements d'activité des descendantes turques et maghrébines se rapprochent de celui des femmes sans ascendance migratoire surtout lorsqu'elles n'ont pas d'enfant (*figure 4*). En effet, parmi les femmes de 18 à 49 ans ayant terminé leurs études⁶, leur taux d'activité est

6. On se restreint aux femmes de moins de 50 ans, car les femmes sans ascendance migratoire sont en moyenne plus âgées (*figure 1*). Les comportements d'activité au-delà de cet âge sont moins liés à la présence ou non d'enfants.

4. Taux d'activité féminins par origine selon le nombre d'enfants



Note : le champ est ici restreint aux personnes de référence du ménage et à leur conjoint pour écarter les jeunes adultes vivant chez leurs parents. Les enfants sont ceux de moins de 18 ans qui vivent dans le même ménage.

Champ : France métropolitaine, femmes de 18 à 49 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2018.

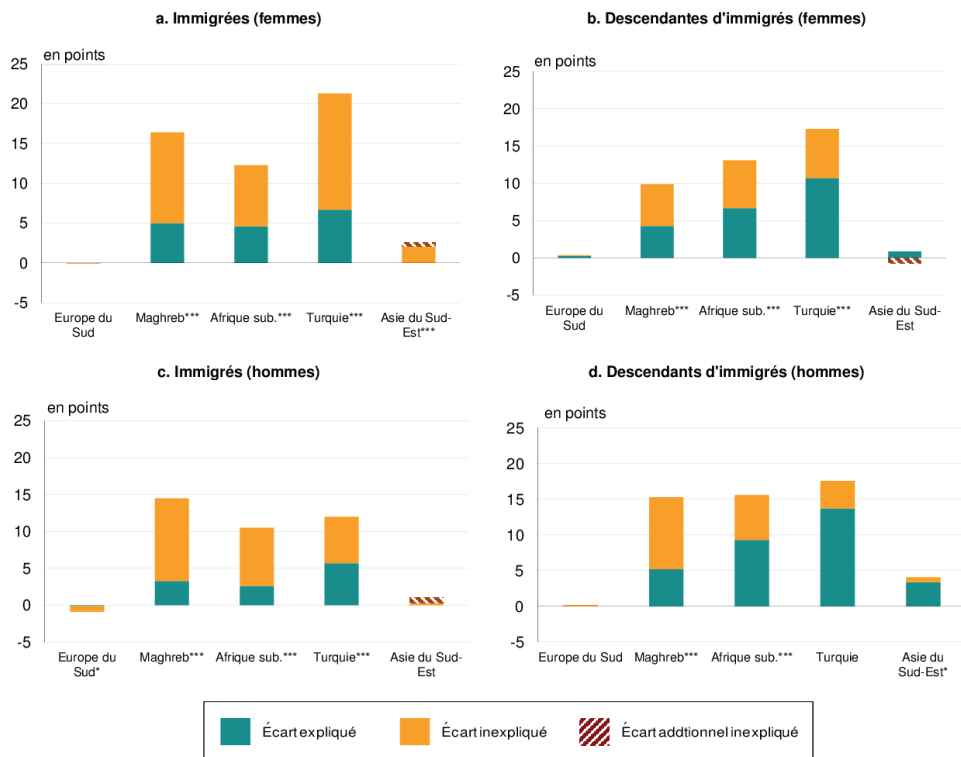
respectivement de 84 % et de 89 % lorsqu'elles n'ont pas d'enfant⁷, contre 91 % pour les femmes sans ascendance migratoire. Cependant, avec la présence d'enfants, le taux d'activité chute à 47 % pour les descendantes turques et à 67 % pour les descendantes maghrébines, alors qu'il ne diminue que légèrement pour les femmes sans ascendance migratoire (à 85 %). La baisse du taux d'activité n'est perceptible qu'à partir de trois enfants pour les femmes sans ascendance migratoire alors qu'elle commence dès le premier enfant chez les descendantes turques et maghrébines.

Des obstacles dans l'accès à l'emploi qui perdurent pour les descendants d'immigrés

Lorsqu'elles sont en activité, les personnes originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de Turquie rencontrent plus de difficultés pour trouver un emploi que les personnes sans ascendance migratoire (figure 5). Leurs taux de chômage excèdent de 10 à 20 points celui des personnes sans ascendance migratoire, pour les femmes comme pour les hommes, pour les immigrés comme pour les descendants d'immigrés. Cependant, quel que soit le sexe, les écarts de chômage s'expliquent mieux pour les descendants que pour les immigrés. Pour les descendants d'immigrés, entre la moitié et les deux tiers de ces écarts proviennent de différences de caractéristiques observables, alors que cette proportion se situe entre le tiers et la moitié pour les immigrés. Autrement dit, pour ces origines, les descendants d'immigrés ont en moyenne des caractéristiques observables moins favorables que les immigrés dans l'accès à l'emploi. La différence provient surtout du fait que les descendants de ces origines sont plus jeunes et donc plus souvent en début de carrière. Cependant, à caractéristiques égales, les écarts inexplicables se réduisent et cela traduit une amélioration relative de l'accès à l'emploi, des descendants d'immigrés par rapport aux immigrés.

7. Le champ est ici restreint aux personnes de référence du ménage et à leur conjoint pour écarter les jeunes adultes vivant chez leurs parents. Les enfants sont ceux de moins de 18 ans qui vivent dans le même ménage.

5. Décomposition des écarts de chômage avec les personnes sans ascendance migratoire par origine et par sexe



Note : modèle de repondération de Di Nardo, Fortin, Lemieux (*encadré 3*). Les intervalles de confiance sont obtenus par bootstrap. *** significatif à 1 %, ** significatif à 5 % et * significatif à 10 %.

L'écart additionnel inexpliqué correspond à la situation où la valeur prédite se situe hors de l'intervalle des valeurs observées pour le groupe de comparaison et celui de référence (soit au-delà, soit en deçà). Dans ce cas, l'écart observé est soit entièrement expliqué, soit entièrement inexpliqué ; et il existe un écart additionnel inexpliqué.

Lecture : l'écart de taux de chômage entre les hommes descendants maghrébins et ceux sans ascendance migratoire est de 15 points. 5 points de cet écart proviennent de différences de caractéristiques observables (expérience sur le marché du travail, niveau de diplôme, lieu de résidence, situation familiale). Le reste de l'écart est inexpliqué.

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 59 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2018.

Les écarts inexpliqués perdurent toutefois à des niveaux élevés pour certains groupes, ce qui suggère des difficultés qui ne sont pas spécifiques aux immigrés, peut-être liées à de la discrimination à l'embauche [Foroni, Ruault, Valat, 2016 ; Brinbaum, Safi, Simon, 2016]. Cette persistance est particulièrement forte pour les hommes originaires du Maghreb et, dans une moindre mesure, d'Afrique subsaharienne. Les écarts inexpliqués restent en effet du même ordre entre les immigrés et les descendants d'immigrés originaires de ces pays : de 11 à 10 points pour les hommes originaires du Maghreb, et de 8 à 6 points pour ceux d'Afrique subsaharienne. Pour les autres groupes, les résultats indiquent des difficultés spécifiques aux immigrés⁸, par exemple la reconnaissance du diplôme [Okba, 2018] ou le niveau en français (*encadré 2*). Les immigrés du Maghreb et d'Afrique subsaharienne comptent parmi ceux qui maîtrisent le mieux le français, comparés notamment aux immigrés originaires de Turquie et d'Asie du Sud-Est.

8. Il est également possible que cela provienne de moindres difficultés liées à l'origine pour les descendants. Par exemple si ces derniers portent un patronyme ou un prénom qui ne permettent pas de déterminer leur origine.

Parmi les immigrés, certains groupes mobilisent davantage leur réseau de connaissances pour chercher un emploi (*figure 6*). Cette mobilisation est d'autant plus forte qu'ils ne maîtrisent pas le français [Béchichi *et al.*, 2016]. La mobilisation des réseaux familiaux et ethniques dans les communautés turque [Brinbaum, 2018a] et portugaise [Domingues Dos Santos, 2005] permet un bon accès à l'emploi, en dépit de niveaux d'éducation plus faibles et d'une moins bonne maîtrise du français. Ainsi, 53 % des hommes immigrés turcs (39 % des descendants de même origine), 43 % des immigrés d'Europe du Sud (30 % des descendants) et 34 % des immigrés asiatiques ont trouvé leur emploi par leurs relations, contre 25 % des hommes sans ascendance migratoire. De même, les femmes sans ascendance migratoire trouvent moins leur emploi par ce biais (22 %) à la différence des femmes immigrées turques (44 %) et d'Europe du Sud (39 %).

6. Personnes entrées dans l'entreprise actuelle par l'intermédiaire d'une relation familiale, personnelle ou professionnelle

en %

		Femmes	Hommes
Sans ascendance migratoire		22	25
Europe du Sud	Immigrés	39	43
	Descendants d'immigrés	25	30
Maghreb	Immigrés	27	30
	Descendants d'immigrés	20	27
Afrique subsaharienne	Immigrés	28	30
	Descendants d'immigrés	16	26
Turquie	Immigrés	44	53
	Descendants d'immigrés	18	39
Asie du Sud-Est	Immigrés	31	34
	Descendants d'immigrés	20	28
Ensemble		22	27

Note : les totaux incluent les autres pays de provenance.

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 59 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2018.

Des conditions d'emploi dégradées principalement pour les immigrés

Les difficultés des immigrés et des descendants d'immigrés pour trouver un emploi peuvent les conduire à se retrouver dans des emplois plus précaires ou d'un niveau inférieur à leurs compétences. Cette moindre qualité de l'emploi, à caractéristiques égales, s'observe surtout pour les immigrés.

Pour ces derniers, la moindre maîtrise du français, le manque de reconnaissance de diplômes obtenus à l'étranger, etc., peuvent diminuer leur accès à un emploi qualifié et augmenter leur sentiment de déclassement [Brinbaum, 2018b]. Pour les descendants d'immigrés, les écarts observés, parfois supérieurs à ceux des immigrés, s'expliquent surtout par le fait qu'ils sont plus souvent en début de carrière que les autres (qu'il s'agisse des personnes sans ascendance migratoire ou des immigrés).

La proportion de contrats à durée limitée est ainsi supérieure de près de 10 points parmi les immigrés originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de Turquie par rapport aux personnes sans ascendance migratoire (*annexe 1*). Moins du quart de ces écarts s'explique par des différences de caractéristiques observables. Chez les descendants d'immigrés originaires de ces pays, les écarts sont similaires mais proviennent dans leur quasi-totalité de différences de caractéristiques observables, notamment chez les hommes.

Le temps partiel contraint touche principalement les femmes immigrées du Maghreb et d'Afrique subsaharienne (*annexe 2*). Les taux correspondants sont respectivement de 11 et

12 points supérieurs à ceux des femmes sans ascendance migratoire, les écarts étant dans leur quasi-totalité inexpliqués par les différences de diplôme et d'expérience.

L'accès à des fonctions d'encadrement est inférieur de 5 à 10 points pour les immigrés du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, de Turquie et d'Asie du Sud-Est (*annexe 3*). Ces écarts sont très largement inexpliqués et sont plus forts chez les hommes que chez les femmes. Pour les femmes, l'accès aux fonctions d'encadrement est déjà moindre quelle que soit l'origine, y compris celles sans ascendance migratoire. En effet, 25 % des hommes en emploi, contre 14 % des femmes, toutes origines confondues, occupent un poste d'encadrement. Ici encore, les écarts observés pour les descendants d'immigrés sont largement dus au fait que ces derniers sont en début de carrière. Cette différence entre les immigrés et les descendants d'immigrés suggère que ce sont des difficultés spécifiques aux immigrés (maîtrise du français, reconnaissance du diplôme, etc.) qui les empêchent d'accéder aux postes d'encadrement, plus que des pratiques discriminatoires.

Les écarts de salaires en défaveur des immigrés proviennent surtout de difficultés liées à la migration

Les immigrés perçoivent en moyenne des salaires mensuels nets à temps complet inférieurs à celui des descendants d'immigrés (*figure 2*). Ces écarts sur la moyenne de salaires peuvent masquer des effets différenciés en bas et en haut de l'échelle salariale. Pour mener une analyse tout au long de l'échelle salariale, la méthodologie de Di Nardo *et al.* [1996] est appliquée à la valeur des vingtiles de salaires, en comparant la distribution des salaires de chacun des 10 groupes d'origine et de génération à celle des personnes sans ascendance migratoire.

Les résultats⁹ montrent que les immigrés ont des salaires moindres que les personnes sans ascendance migratoire et que les écarts sont largement inexpliqués (*figure 7*). Ces résultats s'observent sur toute la distribution des salaires et ont même tendance à augmenter avec le niveau des salaires. Les hommes sont plus touchés que les femmes. Pour les descendants d'immigrés, toutes origines confondues, la différence est en revanche peu perceptible. Une telle différence entre immigrés et descendants d'immigrés traduit vraisemblablement le poids de difficultés spécifiques aux immigrés (niveau en français, reconnaissance des diplômes, etc.).

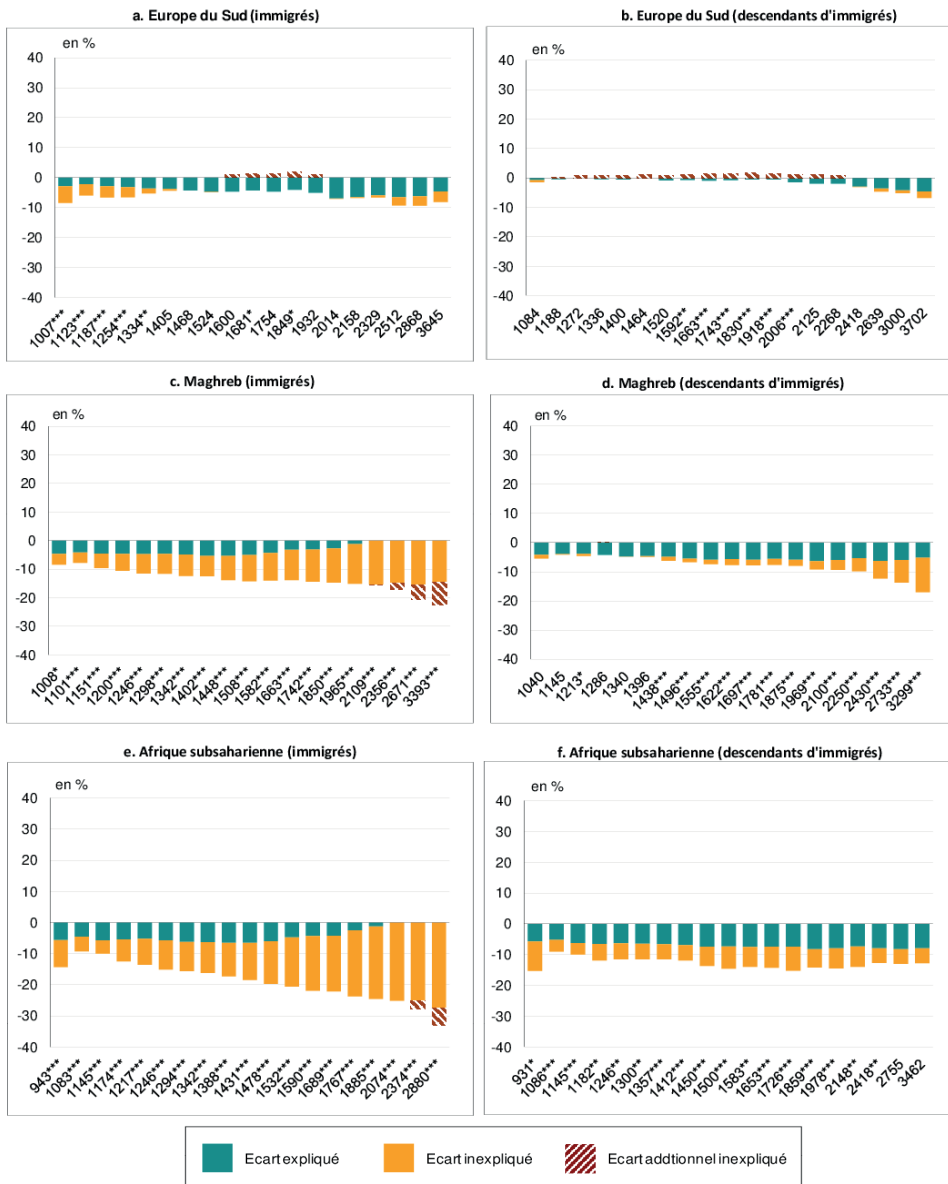
À niveau de diplôme et d'expérience égal, les écarts inexpliqués de salaire sont les plus importants pour les immigrés originaires d'Afrique subsaharienne, puis du Maghreb et d'Asie du Sud-Est. Ces écarts vont de - 5 % à - 10 % dans le bas de la distribution jusqu'aux alentours de 1 500 euros (médiane) et atteignent - 20 % à - 30 % dans les plus hauts salaires. Ces écarts sont plus marqués parmi les hommes, notamment dans le haut de la distribution. Parmi les plus hauts revenus, les immigrés d'Asie du Sud-Est perçoivent en moyenne des salaires légèrement supérieurs (+ 5 % environ) aux personnes sans ascendance migratoire ; cependant, leurs salaires sont nettement inférieurs (de 20 % environ) à ceux des personnes sans ascendance migratoire ayant des niveaux de diplôme et d'expérience comparables. À l'inverse, si les immigrés turcs perçoivent des salaires très inférieurs aux personnes sans ascendance migratoire, en tout point de la distribution, ces écarts proviennent largement de leur faible niveau de diplôme ; jusqu'au dernier décile, leurs écarts inexpliqués sont de l'ordre de - 5 %. Autrement dit, malgré une

9. Les résultats restent sensiblement les mêmes lorsque deux autres spécifications sont testées.

Dans la première spécification, la repondération est effectuée en population générale et non uniquement sur les personnes en emploi salarié à temps plein. Cette méthode [Chiquiar et Hanson, 2005] permet de prendre en compte un processus de sélection différenciée dans l'accès à l'emploi. Dans le cas de cette étude, les résultats restent sensiblement les mêmes mis à part pour les immigrés des pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est pour lesquels l'amplitude des écarts inexpliqués apparaît un peu plus forte.

Dans la seconde, on intègre la catégorie socioprofessionnelle (CSP) aux variables explicatives. Cette dernière est en effet habituellement écartée des modèles de décomposition car l'accès à une CSP, en particulier au statut de cadre, peut être sélectionné. L'inclusion de la CSP contribue à une augmentation des écarts expliqués de l'ordre de 30 %.

7. Écart de salaires avec les personnes sans ascendance migratoire par vingtile et par origine



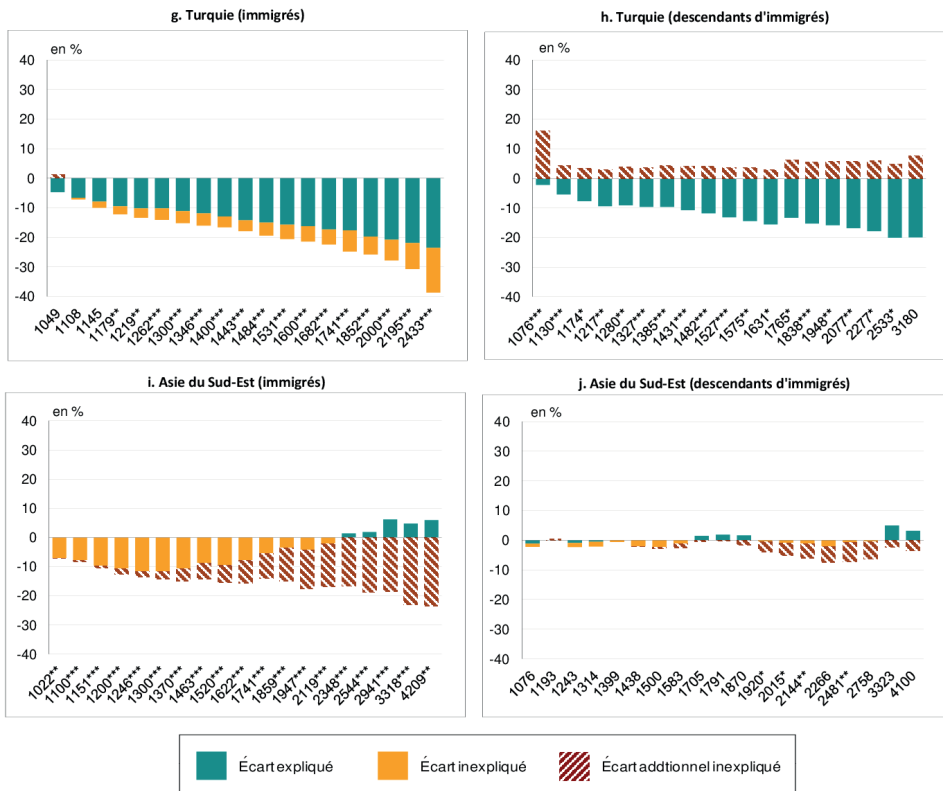
Note : modèle de repondération de Di Nardo, Fortin, Lemieux (*encadré 3*). Les intervalles de confiance sont obtenus par bootstrap. *** significatif à 1 %, ** significatif à 5 % et * significatif à 10 %. Les salaires sont en euros constants 2013. La valeur des vingtiles de salaire observés pour chaque groupe est reportée en abscisse. L'écart additionnel inexpliqué correspond à la situation où la valeur prédite se situe hors de l'intervalle des valeurs observées pour le groupe de comparaison et celui de référence (soit au-delà, soit en deçà). Dans ce cas, l'écart observé est soit entièrement expliqué, soit entièrement inexpliqué ; et il existe un écart additionnel inexpliqué.

Lecture : le dernier vingtile de la distribution des salaires des descendants maghrébins est inférieur de 17 % à celui des personnes sans ascendance migratoire (3 299 euros contre 3 972 euros). Sur cet écart, 5 points sont attribuables à des différences de caractéristiques observables.

Champ : France métropolitaine, personnes salariées à temps plein de 18 à 59 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2018.

7. Écart de salaires avec les personnes sans ascendance migratoire par vingtile et par origine (suite)



Note : modèle de repondération de Di Nardo, Fortin, Lemieux (*encadré 3*). Les intervalles de confiance sont obtenus par bootstrap. *** significatif à 1 %, ** significatif à 5 % et * significatif à 10 %. Les salaires sont en euros constants 2013.

La valeur des vingtiles de salaire observés pour chaque groupe est reportée en abscisse.

L'écart additionnel inexpliqué correspond à la situation où la valeur prédite se situe hors de l'intervalle des valeurs observées pour le groupe de comparaison et celui de référence (soit au-delà, soit en deçà). Dans ce cas, l'écart observé est soit entièrement expliqué, soit entièrement inexpliqué ; et il existe un écart additionnel inexpliqué.

Lecture : le dernier vingtile de la distribution des salaires des immigrants turcs est inférieur de 39 % à celui des personnes sans ascendance migratoire (2 433 euros contre 3 972 euros). Sur cet écart, 24 points sont attribuables à des différences de caractéristiques observables.

Champ : France métropolitaine, personnes salariées à temps plein de 18 à 59 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2018.

moins maîtrise du français, les immigrants turcs parviennent à limiter les écarts de salaires par rapport aux immigrants du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud-Est¹⁰.

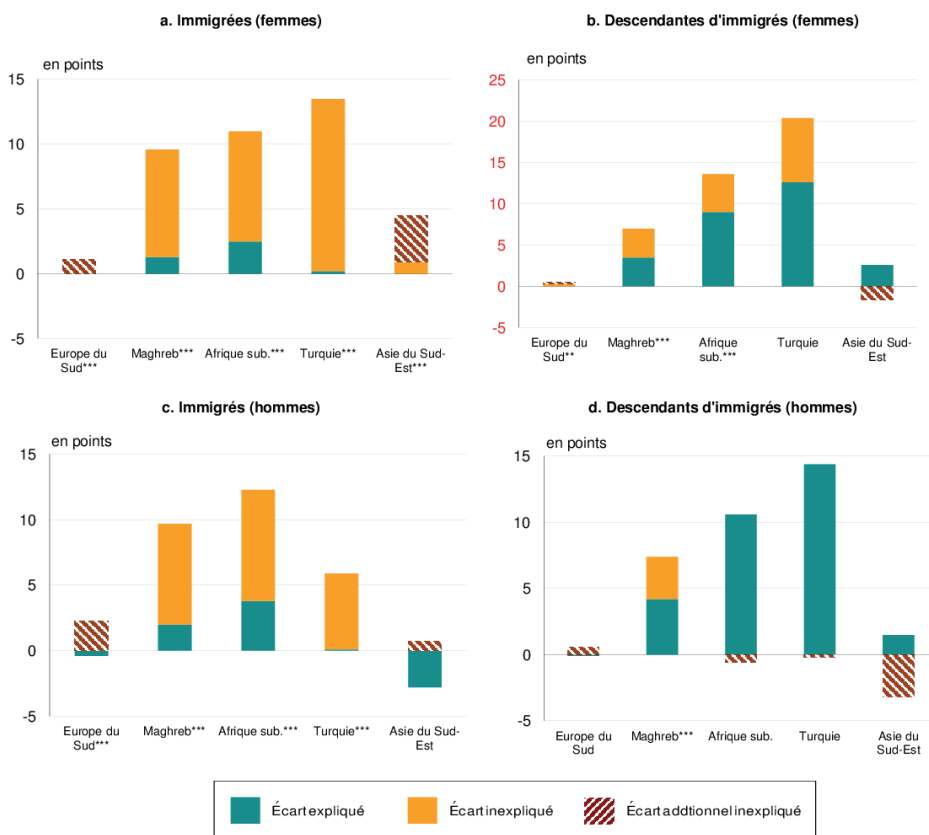
Les écarts de salaire observés entre les descendants d'immigrés et les personnes sans ascendance migratoire sont plus réduits et s'expliquent largement par des effets de structure. Pour les descendants d'immigrés du Maghreb, ce n'est qu'à partir du 9^e décile (3 000 euros nets par mois environ) que s'observent des écarts inexpliqués de l'ordre de - 10 % [Boutchenik et Lè, 2017]. Pour les descendants d'Afrique subsaharienne, les écarts inexpliqués sont de l'ordre de - 5 %

10. Une partie de cet effet est mécanique : du fait qu'ils sont peu ou pas diplômés, les risques de pertes de salaires à diplôme donné sont moindres. Leur dernier vingtile de salaire se situe à 2 400 euros contre 4 000 euros pour les personnes sans ascendance migratoire. Toutefois, même pour des niveaux de salaire équivalents aux autres immigrants, l'amplitude des écarts inexpliqués reste inférieure.

sur toute la distribution et ne sont pas significatifs dans le dernier décile. Pour les descendants turcs, les plus faibles niveaux de salaires proviennent en totalité de leurs caractéristiques moins favorables. Ils perçoivent même, à caractéristiques égales, des salaires supérieurs de 3 % à 6 % à ceux des personnes sans ascendance migratoire. Cette différence provient surtout des hommes, car elle n'est pas significative pour les femmes. ■

Annexe 1 – Décomposition des écarts de qualité de l'emploi avec les personnes sans ascendance migratoire par origine et par sexe

1. Emploi temporaire



Note : modèle de repondération de Di Nardo, Fortin, Lemieux (*encadré 3*). Les intervalles de confiance sont obtenus par bootstrap. *** significatif à 1 %, ** significatif à 5 % et * significatif à 10 %.

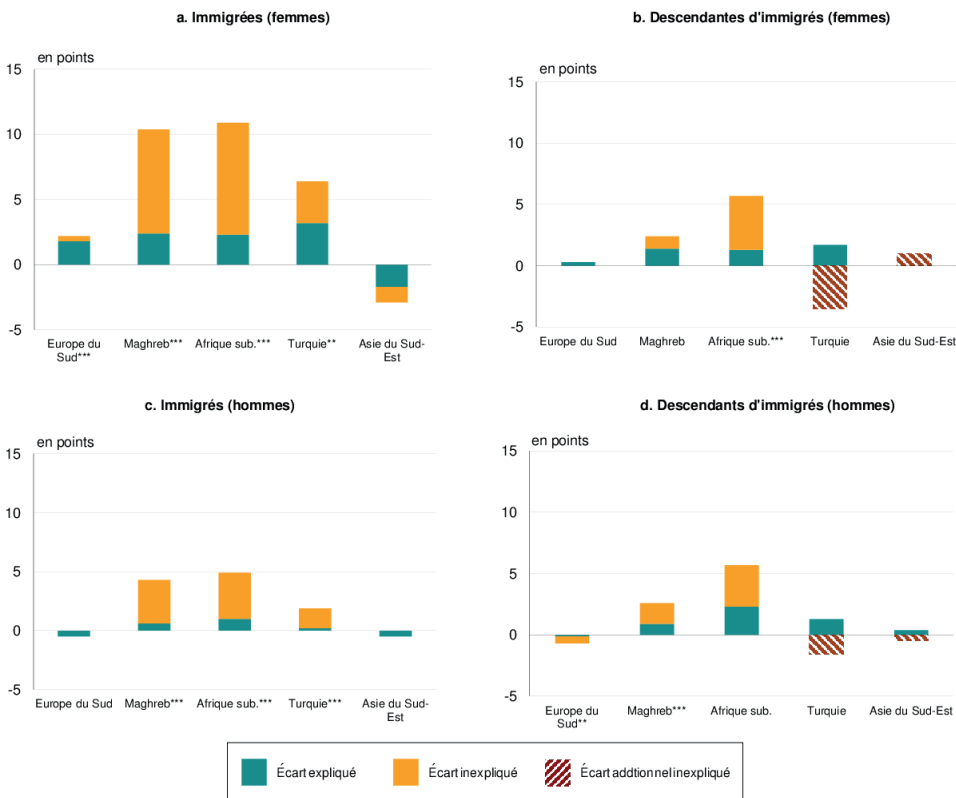
L'écart additionnel inexpliqué correspond à la situation où la valeur prédite se situe hors de l'intervalle des valeurs observées pour le groupe de comparaison et celui de référence (soit au-delà, soit en deçà). Dans ce cas, l'écart observé est soit entièrement expliqué, soit entièrement inexpliqué ; et il existe un écart additionnel inexpliqué.

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 59 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2018.

Annexe 2 – Décomposition des écarts de qualité de l'emploi avec les personnes sans ascendance migratoire par origine et par sexe

2. Temps partiel contraint



Note : modèle de repondération de Di Nardo, Fortin, Lemieux (*encadré 3*). Les intervalles de confiance sont obtenus par bootstrap. *** significatif à 1 %, ** significatif à 5 % et * significatif à 10 %.

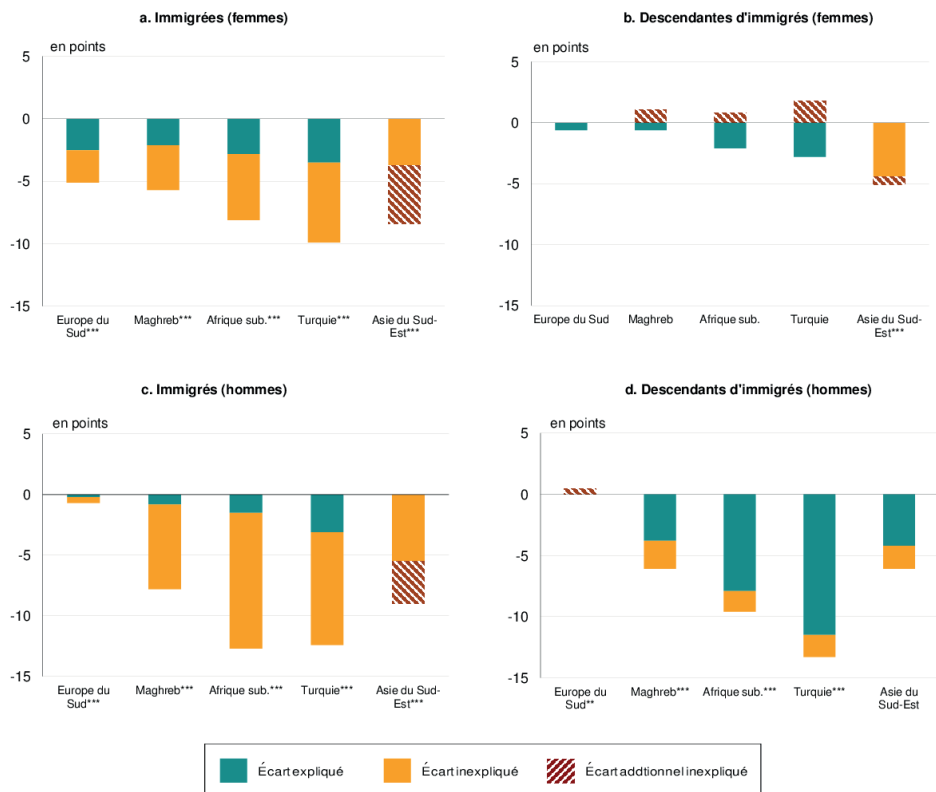
L'écart additionnel inexpliqué correspond à la situation où la valeur prédite se situe hors de l'intervalle des valeurs observées pour le groupe de comparaison et celui de référence (soit au-delà, soit en deçà). Dans ce cas, l'écart observé est soit entièrement expliqué, soit entièrement inexpliqué ; et il existe un écart additionnel inexpliqué.

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 59 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, enquêtes *Emploi 2013-2018*.

Annexe 3 – Décomposition des écarts de qualité de l'emploi avec les personnes sans ascendance migratoire par origine et par sexe

3. Encadrement



Note : modèle de repondération de Di Nardo, Fortin, Lemieux (*encadré 3*). Les intervalles de confiance sont obtenus par bootstrap. *** significatif à 1 %, ** significatif à 5 % et * significatif à 10 %.

L'écart additionnel inexpliqué correspond à la situation où la valeur prédite se situe hors de l'intervalle des valeurs observées pour le groupe de comparaison et celui de référence (soit au-delà, soit en deçà). Dans ce cas, l'écart observé est soit entièrement expliqué, soit entièrement inexpliqué ; et il existe un écart additionnel inexpliqué.

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 59 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2018.

Pour en savoir plus

Aeberhard R., Fougère D., Pouget J., Rathelot R., « L'emploi et les salaires des enfants d'immigrés », *Économie et Statistique* n° 433-434, Insee, 2010.

Beauchemin C., Borrel C., Régnard C., « Hommes et femmes en migration : vers un rapprochement des profils et des trajectoires », in *Trajectoires et Origines – Enquête sur la diversité des populations en France*, sous la direction de Beauchemin C., Hamel C. et Simon P., coll. « Les Grandes Enquêtes », Ined, 2015.

Bechichi N., Bouvier G., Brinbaum Y., Lê J. « Maîtrise de la langue et emploi des immigrés : quels liens ? », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », 2016.

Bouhmadi R., Giret J.-F., « Une analyse économétrique des disparités d'accès à l'emploi et de rémunérations entre jeunes d'origine française et jeunes issus de l'immigration ». *Revue économique*, vol. 56(3), 2005.

Boutchenik B., Lê J. « Les descendants d'immigrés maghrébins : des difficultés d'accès à l'emploi et aux salaires les plus élevés », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », 2017.

Brinbaum Y., « L'accès à l'emploi des descendants d'immigrés en début de carrière : le rôle clé des réseaux et des intermédiaires ». *Formation Emploi*, La Documentation française, N° 141, janvier-mars 2018a.

Brinbaum Y., "Incorporation of immigrants and second generations into the French labour market: changes between generations and the role of human capital and origins", *Social Inclusion* vol. 6 n°3, 2018b.

Brinbaum Y., Meurs D., Primon J.-L., « Situation sur le marché du travail : statuts d'activité, accès à l'emploi et discrimination », in (Eds.), *Trajectoires et Origines – Enquête sur la diversité des populations en France*, sous la direction de Beauchemin C., Hamel C. et Simon P., coll. « Les Grandes Enquêtes », Ined, 2015.

Brinbaum, Y., Safi M., Simon P., « Les discriminations en France : entre perception et expérience », in *Trajectoires et Origines - Enquête sur la diversité des populations en France*, sous la direction de Beauchemin C., Hamel C. et Simon P., coll. « Les Grandes Enquêtes », Ined, 2015.

Brutel C., « Les immigrés récemment arrivés en France », *Insee Première* n° 1524, novembre 2014.

Chiquiar D., Hanson G., "International Migration, Self-Selection, and the Distribution of Wages: Evidence from Mexico and the United States", *Journal of Political Economy*, University of Chicago Press, vol. 113(2), avril 2005.

Di Nardo J., Fortin N., Lemieux T., "Labor Market Institutions and the Distribution of Wages, 1973-1992: A Semiparametric Approach", *Econometrica* vol. 64, n° 5, septembre 1996.

Domingues Dos Santos M., « Travailleurs maghrébins et portugais en France : le poids de l'origine ». *Revue économique* vol. 56, 2005.

Fairlie R., "An Extension of the Blinder-Oaxaca Decomposition Technique to Logit and Probit Models," IZA Discussion Papers n°1917, 2006.

Faroni F., Ruault M., Valat E., « Discrimination à l'embauche selon "l'origine" : que nous apprend le testing auprès de grandes entreprises ? », *Dares Analyses* n° 076, décembre 2016.

Meurs D., Pailhé A., Simon P., « Persistance des inégalités entre générations liées à l'immigration : l'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France », *Population* vol. 61, 2006.

Okba M., « Les nouveaux détenteurs d'un titre de séjour retrouvent-ils leur position professionnelle antérieure à la migration ? », *Dares Analyses* n°14, mars 2018.

Portes A., Rumbaut R., *Legacies: The story of the immigrant second generation*, Berkeley, CA: University of California Press, 2001.
